

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 mai 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois de mai à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Lionnel PICHON, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents : Mmes et MM. Lionnel PICHON, Clotilde LOISON, Karine MONIERE, Jean-Luc BRINET, Maryline GENERO, Christophe LAURENT, Marie LE GARREC, Etienne GAULTIER, Astrid DEVOUCOUX, Pascal JOUSSELIN, Christelle GIRARDEAU, Ludovic CARTIER, Katy PERONNET, Bastien CARPENTIER, Sébastien MORISSEAU, Clara Rodrigues, Christophe MARTIN, Dany JOUSSELIN

Absents : Jean-Loup GIMENEZ, pouvoir à Sébastien MORISSEAU

Secrétaire de séance : Clotilde LOISON

Date de convocation : 13 mai 2026

Subventions aux associations

Cinq conseillers municipaux, personnellement intéressés à l'affaire au sens de l'article L. 2131-11 du CGCT, se retirent de la salle et ne prennent part ni à la présentation, ni aux débats, ni au vote de la présente délibération. Le conseil municipal décide par 14 voix pour d'attribuer les subventions suivantes, selon les modalités reprises au tableau.

Associations	Accordé en 2025	Demandé 2026	Accordé 2026
AïKIDO	350.00	350.00	350.00
UNC AFN	500.00	600.00	600.00
Association sportive Football	20000+10500	20000+11000	20000+11000
Coopérative scolaire	1000.00	1000.00	1000.00
MJC	1 000.00	1000.00	1000.00
La Farandole – APE Soings	1 500.00	1500.00	1000.00
Les Volants Solognots	900.00	900.00	900.00
Comité des Fêtes	1 500 €	1500.00	1500.00
ADMR Saint-Aignan - Selles S/Cher	650 €	Non reçu	A voir plus tard
Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté	200.00	Non reçu	Avoir plus tard
Chambre métiers et artisanat Blois		240€ (3élèves)	240.00
MFR Sorigny	80€ (1 élève)	1 élève	80.00
CFA BTP 37	80€ (1 élève)	1 élève ?	A voir plus tard
LEP Boissay	160€ (2élèves)	3 élèves	240.00
Téléthon	200.00	Non reçu	A voir plus tard
Association conciliateurs de justice	50.00	Non précisé	50.00
CDER (sécurité routière)	402.00€ (48 élèves)	282€ (47 élèves)	282.00
GIDEC de Sologne	37.00	Non reçu	0.00
Souvenir français	50.00	Non précisé	50.00
Amicale de Touraine	200.00	Non reçu	0.00
JSP de Contres	100.00	100.00	100.00
Association de pêche étang chapitre	100.00	Non reçu	0.00
Vie libre		Non précisé	50.00
JALMAL jusqu'à la mort accompagner la vie		50€	50.00
EDT danse Contres		100€	0.00

Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Lionnel PICHON



La secrétaire de séance,
Clotilde LOISON

Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 28/06/2026
Et publication le 28/06/2026
Le maire,
Lionnel PICHON

